

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 22 MAI 2014 A 20 H 30

CONVOCACTION du 15 mai 2014

ORDRE DU JOUR :

- délibérations diverses
- nouveau vote des comptes de gestions 2013 et des comptes administratifs 2013 afin de compléter les délibérations
- signature d'une convention avec le SDIS
- demandes de subventions 2014 au Conseil général pour les communes à faible population
- signature de conventions avec la SICAP
- signature d'une convention avec la CCBG pour l'accueil loisirs
- réflexions sur les travaux à envisager en 2015
- rémunération des employés
- questions diverses

L'an deux mil quatorze, le vingt-deux mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Yèvre-la-Ville, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Alain DI STEFANO, Maire.

Présents : Patricia PAILLOUX, Jean HUTTEAU, Cédric CORMIER, Emmanuel VERDONI, Françoise ROUAULT, Christelle GUERIN, Muriel FOUCHE, Olivier DURAND, Bruno CHAVANES, Palmyre VOIZE, Emmanuel DUPUIS, Roland BOUREILLE, Jean-Pierre PASQUET.

Secrétaire de séance : Bruno CHAVANES

Absents excusés : Jackie BRUNEAU

o
o o

Délibérations

- 2014-26 **Approbation des comptes de gestions de la commune, de l'eau et de**
2014-27 **l'assainissement 2013**
2014-28 Hors la présence du Maire, le Conseil municipal approuve les comptes de gestion.
- 2014-29 **Approbation des comptes administratifs de la commune, de l'eau et de**
2014-30 **l'assainissement 2013**
2014-31 Hors la présence du Maire, le Conseil municipal approuve les comptes administratifs.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

2014-37

Convention avec le SDIS

Le Conseil municipal donne son accord pour la signature d'une convention avec le SDIS concernant la mise à disposition gratuite d'un logiciel de gestion des hydrants et des points d'eau d'incendie.

Demandes de subventions pour 2014 au Conseil général au titre des communes à faible population

Pour Yèvre-la-Ville, divers projets sont évoqués :

- la réfection du terrain de tennis et la possibilité d'aménager un petit terrain pour jouer au football,
- la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dans le cimetière ainsi que la reprise des maçonneries de la partie basse du mur,
- la réalisation de divers travaux de voirie.

Le Conseil souhaite attendre la présentation de devis pour prendre une décision sur ces projets.

2014-35

Pour Yèvre-le-Châtel, le Conseil municipal approuve la demande de subvention au Conseil général pour les travaux suivants :

- la terminaison des travaux du columbarium du cimetière,
- la remise en état de la couverture de la sacristie de l'Eglise Saint-Gault,
- la réfection ponctuelle des dallages des tours de la forteresse et des gargouilles,
- la réfection de l'abri bus du car du ramassage scolaire dans la Grand'rue,
- l'aménagement de l'accotement à l'angle de la Grand'rue et de la rue Saint-Lubin.

2014-36

Conventions avec la SICAP et ORANGE

2014-40

2014-41

En vue de faire avancer les études, le Conseil autorise le Maire à signer les conventions préparées par la SICAP et les "Estimatifs sommaires" d'Orange pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue de Souville, route de Givraines et rue du Bas de la Poterne à Yèvre-le-Châtel.

Le plan de financement prendra en compte les subventions qui pourront être obtenues du Conseil général, de la SICAP, d'Orange et du SIERP qui sera sollicité, ainsi qu'une participation financière de l'Association de la Châtellenie, la réalisation de ces travaux n'étant envisagée que pour la fin 2015.

2014-38

Convention avec la CCBG pour l'accueil de loisirs de Yèvre la Ville

Le centre de loisirs est désormais géré par la CCBG et il est prévu, cet été, une ouverture du centre du 7 juillet au 1^{er} août 2014 pour les jeunes de 3 à 12 ans.

Les inscriptions se font auprès d'Amélie ALVAREZ (02.38.32.76.16) qui peut d'ores et déjà être contactée pour les inscriptions.

Dans le cadre de cet accueil de loisirs, le Conseil municipal autorise le Maire à signer une convention mettant à la disposition de la CCBG la salle des fêtes de la Commune.

2014-39

Rémunération des employés techniques

Le Conseil municipal donne son accord pour l'attribution d'une indemnité spécifique au personnel technique au taux de 0,8 pour l'un et pour une revalorisation du taux de 1 à 1,3 pour l'autre.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Travaux à envisager en 2015

- Le Maire expose qu'après une visite sur place avec des conseillers, il apparaît que **la couverture de l'Eglise Sainte-Brigide** est en très mauvais état et que sa réfection doit être programmée en priorité. Dans ce contexte, les travaux de peinture qui avaient été initialement envisagés à l'intérieur de la nef doivent être différés.

Par conséquent le Conseil autorise le Maire à faire les démarches nécessaires pour la demande d'un permis de construire et la recherche d'un architecte, indispensables aujourd'hui pour des travaux de cette nature sur un bâtiment Inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Des demandes de subventions sont envisagées auprès de la DRAC et du Conseil général, parallèlement au lancement d'une souscription avec la *Fondation du Patrimoine*.

- Le Maire indique aussi que des travaux doivent être entrepris dans **la salle des fêtes de Yèvre-la-Ville**. Il s'agit de l'isolation et du traitement acoustique des combles, de la suppression de la dalle-plafond, de la réfection du chauffage, de l'électricité, des ouvrants et de l'accessibilité de cette salle ouverte au public.
- L'étude de **la défense incendie de Rougemont** doit aussi être menée.

Questions diverses

- Le Conseil est informé de la rétrocession à la Commune d'une parcelle située rue de Montberneume, en bordure de la voie publique.
- Il est également indiqué qu'une parcelle située au carrefour de Reigneville appartient désormais à la Commune, en vue de l'aménagement souhaité de cette intersection.
- Concernant la création d'un puisard au Grand Reigneville, le Conseil est informé du revirement du propriétaire de la parcelle concernée qui, aujourd'hui, n'est plus vendeur. La commune tente de trouver une solution à cette affaire qui revêt des difficultés inattendues.
- Concernant l'épandage des boues de la station, le Conseil est également informé que les deux agriculteurs de la Commune, signataires de conventions d'épandage avec la mairie, ne souhaitent plus reprendre de boues. Dans la mesure où ces conventions étaient conclues pour plusieurs années, et compte tenu des difficultés à rechercher en urgence une solution de remplacement, ils seront recontacter pour trouver une solution au moins pour cette année. A terme, il faudra très certainement engager de nouveaux frais pour les analyses de sol nécessaires à l'épandage sur de nouvelles parcelles.
- Emmanuel DUPUIS se porte volontaire pour être référent à la sécurité routière.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Le Conseil est informé des travaux qui seront menés prochainement sur la cuve du château d'eau et du lancement d'une consultation sur le Schéma régional de cohérence écologique.
- Il lui est aussi rendu compte, par les conseillers représentant la Commune dans des structures intercommunales, des réunions organisées par le SIIS Yèvre-Givraines, le Syndicat des eaux BEGY et le Syndicat de la Rimarde.
- Enfin, il est donné lecture au Conseil des remerciements de la famille LEGIVRE pour les marques de sympathie qui lui ont été manifestées par la Commune à l'occasion du deuil qui l'a touché.

La séance est levée à 23 heures 30
Affiché le 3 juin 2014

Les membres présents,

Le Maire,



Alain DI STEFANO